Aujourd'hui, c'est le tour de M. Godin : le Préfet, avec raison, s'y juge en présence utile dans le Conseil d'Administration des Hospices et l'a nommé membre de ce conseil.

Cette nomination n'a pas l'heur de plaire au correspondant occasionnel du « Réveil », qui préférait un autre candidat de la Préfecture.

Du coup, le Préfet Clémenceau sont des réactionnaires, et M. Godin, président d'une organisation de droite, qui, dans le Conseil municipal actuel a pris nettement situation pour les Œuvres et Ecoles laïques, est devenu également un clérical.

Les abstentions répétées de M. Genieux dans les votes difficiles, ne vont-elles pas amener à le traiter de clérical aussi ?

Élection au Conseil d'Arrondissement

CANTON DE VALENCIENNES-EST

Inscrits : 8080 — Volants : 5383

Suffrages exprimés : 5358

	Clerquin	Stiévenard	Theilier
Curgies	68	29	179
Preux	29	6	84
Marly	222	481	125
Onnaing	601	314	91
Préseau	127	81	159
Quarouble	215	170	92
Quiévrechain	184	69	87
Rombies	71	2	63
Saultain	99	58	55
Sebourg	195	37	120
Valenciennes	430	259	860
Totaux :	2191	1212	1942

Ballottage.

LA RÉGION

A HAUMONT

L'auteur du crime de Boussières se dévoile à un agent de la brigade mobile

Un incident qui n'aurait certes pas été déplacé dans l'un des chapitres de nos romanciers les plus fantaisistes, vient d'avoir lieu à Hautmont : il aura pour effet d'amener la punition de l'assassin de Mme veuve Collard, rentière, trouvée assassinée dans sa maison à Boussières, le 19 novembre dernier. Voici comment a été découvert ce criminel :

Malgré sa perspicacité et le zèle de ses agents et de la gendarmerie, M. Girard, commissaire de police à Hautmont, ne pouvait découvrir les auteurs de nombreux méfaits commis dans son ressort, et l'heureuse inspiration de faire appel à la brigade volante qui lui envoya l'un de ses inspecteurs, M. Vasseur.

Celui-ci, sérieusement grimé, se fit embaucher aux Ateliers de construction d'Hautmont ; là, il se signala comme buveur et fumeur hors pair ; ces défauts n'étaient égalés que par sa fainéantise et ses propos anarchistes ; rapidement connu par les... gens qui fréquentaient les bouges d'Hautmont, il y fit des relations d'aminché, avec Longerstay, repris de justice dangereux qui, il y a quelque temps s'évadait de la prison d'Avesnes, avec Rousseau Lie, âgé de 25 ans, né et domicilié à Hautmont.

Celui-ci, en causant avec Vasseur de son temps passé à l'ombre des murs de Lorette, fait par apprendre que le nouvel ami-né était ainsi avec lui des deux ; il n'est plus alors de secret pour lui. C'est ainsi qu'il lui narra par le menu, quantité de vols commis par lui et par d'autres ; et enfin, pour montrer toute sa valeur, il lui raconta avec force détails avec assassiné la veuve Collard, de Boussières.

Pour mieux parvenir à ses fins, M. Vasseur consentit à s'associer avec Rousseau et Longerstay, pour dévaliser la maison des Sœurs Samin, beaux-parents de M. Lafitte-Samin, imprimeur à Hautmont.

Pendant que Rousseau et Longerstay s'travaillaient », Mr Vasseur s'en fut chercher M. Girard et ses agents et fit réussir mol à capturer Rousseau, principalement, mais ; quant à Longerstay, il réussit à échapper et à passer en Belgique, d'où il sera extradé.

Rousseau est en sûreté à la prison d'Avesnes, sous inculpation de vol ; il sera très probablement interrogé sous peu sur le meurtre de Boussières et il devra expliquer comment il a pu fournir sur ce crime, avec des renseignements connus, des incidents restés mystérieux.

L'arrestation de Rousseau, malfaiteur dangereux, est une bonne affaire et fait bien augurer pour l'avenir sur les services que les braves gens peuvent espérer de la brigade de sûreté du Nord.

LE DRAME DE NOYELLE-VION

Le sieur J. B..., cultivateur à Noyelle-Vion, est mort la nuit dernière des suites des blessures qu'il avait reçues au cours du drame dont nous avons parlé il y a quelques jours.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS

A Dunkerque. — M. Léon Van Belle, journalier, demeurant à Rosendaël, qui travaillait au déchargement de wagons au quai Freycinet a eu le pied droit écrasé par la chute d'une roue en fer.

— A bord du vapeur « Adrologer », M. Adolphe Morel, ouvrier du port, demeurant à Petite-Synthe, a été grièvement blessé à la jambe gauche par la chute d'une caisse-machine.

A Dunkerque. — A bord du vapeur « Wallgitte », M. Pierre Lanfant, journalier, a eu la paume de la main droite broyée entre la chaîne et le treuil.

M. Henri Vermeotet, journalier, demeurant à Rosendaël, a été grièvement blessé au pied gauche par la chute d'une pièce de fer pendant le travail à bord du vapeur « Tunisie ».

VOLS

A Douai. — Vendredi vers neuf heures et demie du matin, on a volé à la porte de la sous-préfecture, où elle avait été abandonnée quelques minutes auparavant, une bicyclette que M. Hage, comptable à Douai, avait emprunté à un de ses amis pour venir faire une course à Douai.

LA BELGIQUE

Un accident de chemin de fer à Audenarde

Une dizaine de blessés

Un accident de chemin de fer s'est produit hier matin à la station d'Audenarde (Belgique). Un train de marchandises venait de quitter la station, lorsque le mécanicien aperçut un mouvement dans un aiguillage qui se trouvait devant lui. Il ne put pas arrêter son train qui vint heurter les wagons de la station. Un certain nombre de voyageurs qui se trouvaient dans ces wagons ont été blessés. Un de ceux-ci aurait une jambe cassée. Les autres n'ont que des contusions.

DERNIÈRE HEURE

L'équipage du « Baleine » est délivré

Paris, 22 mars.

Un télégramme parvenu au ministère de la marine, annonce que le « Cassard » a délivré l'équipage complet du chalutier « Baleine », capturé comme on le sait par les Marocains, et qu'il l'a transporté à Las Palmas.

La région de Settat fait sa soumission

Le général d'Amade télégraphie qu'il a reçu une lettre de soumission du caïd hafidiste de la région de Settat. Le caïd demande au général d'Amade d'intervenir auprès d'Ab-El-Aziz, pour rentrer en grâce, et déclare qu'il n'avait du abandonner Ab-El-Aziz que sur la pression des mécalla.

Dans les régions déjà occupées, le progrès de la pacification se produit normalement. Le général d'Amade ajoute dans son télégramme qu'il prépare l'établissement de nouveaux postes.

Gendarmes en Congrès

Les questions à examiner

Paris, 22 mars.

Les délégués des Associations et Comités de gendarmes, arrivés hier soir à Paris, se sont réunis en Congrès. Plus de vingt mille adhérents étaient représentés. Avant de procéder à l'examen des revendications devant être soumises à l'approbation du Parlement, les mandatés ont élu leur bureau et mis vérifier leurs pouvoirs.

Trois points principaux seront soumis aux Congressistes :

1° Augmentation de la solde pour les gendarmes en activité de service ; 2° Augmentation du nombre des médailles ; 3° Unification des pensions de retraite.

Il est à noter que les ministres compétents ont émis un avis favorable à ces réformes. Plusieurs séances seront nécessaires pour l'épuisement de l'ordre du jour.

CONTRE L'ANTIMILITARISME

Marseille, 22 mars.

Aujourd'hui, a eu lieu au cimetière la cérémonie de la translation des corps des victimes du devoir, au nombre de douze, dans le caveau élevé par la municipalité.

Après le discours du maire de Marseille, sur le rôle et le dévouement des victimes du devoir, le préfet, représentant le gouvernement, s'est associé à la grandiose manifestation populaire en l'honneur des martyrs de la fraternité humaine.

Le général Amourel, commandant en chef du 15e corps d'armée, a pris possession, au nom du ministre de la Guerre, du cimetière militaire. Il a dit :

« Tous ces braves soldats sont morts en accomplissant un devoir spécial : le devoir patriotique. Ce sont des héros du devoir militaire, de ce devoir que nous accomplirons toujours, malgré les théories antimilitaristes. Pour combattre ces tendances, nous avons tous confiance dans le bon sens français.

« Nous les combattrons toujours en France. Si elles aboutissaient, ce serait la fin de notre pays et quand nous combattrons à l'ombre du drapeau, ce n'est pas notre sol que nous défendrons, mais toutes nos libertés conquises, car nous voulons que la France soit toujours plus riche, plus forte, plus libre, et plus grande ».

LILLE

Le Cycle Fédéral DES ORPHÉONS D'EXCELLENCE

Suivant l'exemple des principales chorales belges, qui se sont groupées depuis deux ans déjà en un Cycle Fédéral, l'Emulation Chorale de Lille avait organisé hier, à l'Hippodrome Lillois, une grande solennité où se firent entendre six orphéons d'excellence du Nord et du Pas-de-Calais : les Orphéonistes de Valenciennes, les Orphéonistes d'Arras, les Orphéonistes de Tourcoing, la Jeune France de Dunkerque, la Cecilia Roubaisienne et l'Emulation Chorale de Lille.

Tout l'honneur de cette grandiose manifestation chorale, placée sous le haut patronage de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, réunissant en une seule audition plus de huit cents choristes, revient à notre jeune société locale « l'Emulation Chorale » qui avait tenu à fêter par une solennité imposante le dixième anniversaire de sa fondation : le Cycle Fédéral est son œuvre.

Parmi la très nombreuse et élégante assistance, nous avons remarqué MM. Henri Maréchal, compositeur de musique, Grand-Prix de Rome, inspecteur des Conservatoires, auteur de « Nos Compagnes », « Les Villes Mortes », « Les Forains », chœurs qui furent exécutés. Coussemin, député, président d'honneur de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais ; Paul Pastor, compositeur de musique, auteur du chœur « Sursum Corda » exécuté par l'Emulation Chorale ; Richard, président de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais ; et de nombreux critiques de journaux musicaux de Paris, de Bruxelles et de La Haye, ainsi que des directeurs des grandes chorales du Nord et du Pas-de-Calais.

Par l'exécution du chœur « Sursum Corda » l'Emulation Chorale de Lille fit l'ouverture de la fête. Cette société fut fondée en 1897. Elle remporta tour à tour des succès aux concours de Saint-Quentin, Paris, Denain, Epernay, Vincennes. Peu de sociétés pourraient évoquer un passé si glorieux. Ce qu'en l'espace de dix ans ces succès répétés de travail assidu et de veilles laborieuses, les cent vingt sociétaires de l'Emulation Chorale pourraient seuls le dire. Depuis près de dix ans que M. Wauquier, aidé dans la direction de la société par Mr Paul Fanyau, remplit les fonctions de président, aucun nuage n'a assombri la sérénité de cette merveilleuse entente qui fait l'Emulation forte et prospère. Une belle exécution qu'elle nous donne hier répond de l'avenir sous une telle impulsion. Très des succès n'est pas près de finir pour notre belle société lilloise. Par de intelligence exemplaire, jamais, pas véritable cordée, se dévouent et aux choristes, le public montra toute la satisfaction qu'il avait eue de les entendre.

Ce fut ensuite la « Jeune France de Dunkerque ». Cette chorale, fondée en 1864, comprend 110 exécutants, et a comme directeur M. Théry. Elle nous fit entendre « Les Villes Mortes », et « Nos Compagnes », poésies de Collin, musique de Maréchal. Tout ce qu'Dunkerque compte de musiciens se trouva dans les rangs de la « Jeune France ». Avec un président comme Dufour-Bourbier, un président d'honneur comme le sénateur Trystram, un directeur comme Théry, la « Jeune France » a suivi sa marche ascendante, et elle a toujours montré à Dunkerque dont elle est l'enfant gâtée, et hier à Lille, qu'elle tenait sa bonne place parmi les Orphéons français.

La société des Orphéonistes d'Arras, qui nous donna « Les Forains », paroles de Bardèse, musique de Maréchal, et « Germinal », poésie de Solvay, musique de Niga, est une des plus anciennes parmi les sociétés chorales de la région du Nord de la France. Fondée en 1846, époque à laquelle le public n'était pas habitué à entendre chanter sans accompagnement, ses débuts furent des plus modestes. Ce n'est qu'à partir de 1870, sous l'habile direction de son vénéré chef, M. Alfred Sergent, que la société des Orphéonistes d'Arras atteint son apogée. De seize en 1846, la société compte aujourd'hui cent vingt exécutants, et le public pui juger hier leur haute valeur artistique.

« La Chanson des Vagues », paroles de Kaiser, musique de Niga, et « La Nuit de Sabbat », paroles de Chouquet, musique de Thomas, furent traduits par les Orphéonistes Valenciennois, avec une rare élégance. Cette société, qui préside M. Deromby, est placée sous la direction de M. Carpay. Depuis leur groupement, les Orphéonistes Valenciennois ont toujours maintenu M. Deromby dans ses fonctions de président. Il n'est pas de ceux auxquels on succède facilement. Tous sont unanimes à reconnaître le zèle, le dévouement, avec lesquels il se consacre au bon recrutement, aussi bien qu'à l'éclat de la phalange artistique.

La Cecilia Roubaisienne, 140 exécutants, nous donna ensuite « Espérance », poésie de Souvenière, musique de Radoux, et « L'Ennemi », poésie de Collin, musique de Maréchal. Composée en majeure partie d'élémentaires ouvriers, qui professent pour elle un véritable culte, et qui, le soir venu, après le pénible labeur qu'exige la grande cité industrielle, n'hésitent pas à étudier de longues heures durant, les grandes œuvres chorales de nos maîtres, elle s'est acquise une place incontestée au premier rang de nos orphéons d'excellence. Depuis 1905, la Cecilia est dirigée par la sympathique Paul Fanyau ; il déploie dans ses fonctions les ressources d'une profonde érudition littéraire, jointe à une connaissance artistique. Admirablement secondé par le dévoué président, M. Vallers, il a donné une nouvelle impulsion à cette phalange, qui peut actuellement rivaliser avec l'honneur des œuvres les plus difficiles de la bibliothèque chorale.

Enfin, pour clore la solennité, la doyenne des Associations musicales de Tourcoing, la société nationale des Orphéonistes Crick-Sicks nous donna « Espérance », poésie de Souvenière, musique de Radoux, et « Le Chant des Matelots », musique de Rodrex. Présidée avec un dévouement sans bornes par M. Masurel-Baralle, les orphéonistes Crick-Sicks placèrent à leur tête M. Deysburgh, l'éminent chef belge, qui s'est fait dans le monde orphéonique une si brillante et si légitime réputation. Sous son énergique impulsion, la société vit ses effectifs s'accroître. L'ardeur, un moment engourdie, se réveilla et, confiants dans leur destinée, les Crick-Sicks regardent l'avenir, pleins d'espoir ; ils vont s'inscrire l'an prochain dans un concours où ils comptent bien se placer au premier rang et orner d'un nouveau fleuron leur couronne artistique.

Ainsi se termine cette matinée inoubliable, cette première à Lille du Cycle Fédéral. Si l'exécution de chacune de ses chorales mériterait quelques infimes critiques, nous pouvons affirmer cependant que l'ensemble fut excellent ; tous déployèrent les ressources de la diction la plus savante, de l'expression la plus intense et la plus juste. C'était, ainsi que l'a dit un des grands critiques musicaux présents, « du grand art choral », et cela fut honneur aux directeurs des six chorales ; ces belles auditions sont le résultat de répétitions nombreuses et laborieuses, le fruit de plusieurs mois d'études approfondies et soutenues.

La place nous manque pour apprécier et analyser chacune des exécutions des chœurs. Nous tenons à féliciter chaleureusement les six orphéons d'excellence qui se sont fait entendre et remercions tout particulièrement le comité organisateur de ce Cycle Fédéral « l'Emulation Chorale de Lille », pour le plaisir véritablement artistique qu'il nous a procuré.

Le Banquet

A huit heures du soir, un banquet réunissait à l'Hôtel Maréchal, rue Solférino, une centaine de convives. A la table d'honneur, autour de M. Wauquier, président de l'Emulation Chorale, avaient pris place MM. Coussemin, député, et Richard, président d'honneur et président de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais ; Pastor, compositeur de musique ; Fanyau, directeur de l'Emulation Chorale ; Carpay, directeur des Orphéonistes Valenciennois ; Sergent, directeur des Orphéonistes d'Arras ; Monvoisin, directeur du journal « l'Orphéon ». Une vive animation n'a cessé de régner pendant toute la durée du banquet.

Au dessert, M. Wauquier prit le premier la parole. En termes charmants, il remercia les différentes chorales du concours précieux qu'elles avaient prêté à l'admirable audition de l'après-midi. Il fut à leur propriété et à celle de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais. Divers toasts furent ensuite portés par MM. Richard, Pastor, Mallot, des Orphéonistes de Tourcoing ; Monvoisin et Fanyau. Un vivat fut entonné au succès de la prochaine fête fédérale et comme de coutume, des chansons clôturèrent gaiement cette belle fête de l'Emulation Chorale.

Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

Réunion à Lille du Comité Central

Dimanche matin, se sont réunis à Lille, dans une des salles de l'ancienne Faculté des Sciences, sous la présidence de M. Alfred Richart, les membres du Comité de direction, les délégués d'arrondissement et les membres de la Section artistique de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Situation de caisse : M. Gaudefroy, trésorier, donne lecture de la situation financière qui accuse un encaisse de 31,846 fr. 85.

Nouvelles sociétés. — Ont été admises les Sociétés ci-après : N° 751, Fanfare municipale de Rosult — 752, Les Mélomanes Onnaingeois, d'Onnaing — 753, Fanfare de Cerfontaine — 754, Orphéon du Petit-Ronchin — 755, Club Moderne, chorale mixte de Roubaix — 756, Harmonie d'Hautmont — 757, Société musicale des Forges de Denain — 758, Fanfare municipale de Fenain — 759, Club accordéoniste Amandinois de Saint-Amand-les-Eaux — 760, La Cécilia de Douai — 761, La Lyre Orphéonique de Péronne — 762, Fanfare de Trompettes de l'Association des Anciens Artilleurs du Nord de la France, à Lille — 763, Fanfare de Beaurepaire à Roubaix — 764, Harmonie municipale de Neuville-en-Ferrain — 765, Société de Trompettes « La Sirène Calésienne » de Le Cateau — 766, Union Chorale de Vendegies-au-Bois — 767, Union Chorale de Wandignies-Hamage.

Concours de 5e Fête Fédérale a Douai. — Communication est donnée de la liste des 231 Sociétés inscrites à ce jour au Festival Fédéral. De ce résultat, le Comité se félicite et décide de continuer ses démarches pour voir ce nombre s'augmenter encore jusqu'au 1 juin, date fixée pour la clôture des adhésions.

La Musique Municipale de Douai est désignée pour recevoir le fanion fédéral des mains de l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers de Boulogne-sur-Mer.

Concours de solistes individuels. — La liste des musiciens devant composer le Jury est examinée. Grâce à une indiscrétion, nous avons pu savoir qu'elle comprend des professeurs du Conservatoire de Lille, les 12 artistes de la Garde Républicaine, des chefs des Nord et du Pas-de-Calais, et de nombreux professionnels. Les présidents sont : MM. Parès, chef de la Musique de la Garde Républicaine, et Alexandre Georges, compositeur de musique à Paris.

La liste des 384 solistes inscrits est communiquée ; elle sera définitivement close le 25 mars au soir.

Société d'Art a l'Ecole. — L'ordre du jour ci-dessous a été voté à l'unanimité :

« Le Comité de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais, après avoir entendu M. Richart, son président, exposer le but de la Société l'Art à l'Ecole et le compte rendu de sa visite à M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, président de la Section régionale, décide de donner son concours le plus entier à cette œuvre qui s'intéresse aux problèmes de la jeunesse, prend souci de nos enfants et s'efforce de les initier à l'éducation et du goût des petits Français, et travaille surtout au développement des arts.

« Parmi ces arts, M. Lyon a déclaré vouloir faire une large place à la musique dont il apprécie la grande vertu par l'impression qu'elle produit sur les jeunes esprits, ce dont le Comité le félicite.

« En accordant son concours à la Société l'Art à l'Ecole, le Comité de la Fédération intime remplir un devoir puisqu'il s'agit d'élever l'âme des enfants vers les régions sereines de l'art pour leur en faire connaître les beautés, savourer les joies et goûter les sensations.

« Après avoir décidé d'adhérer au Congrès qui se tiendra à Lille, en juin prochain, il charge son président de porter à M. le Recteur, président de la Section régionale et à ses collaborateurs, les sympathiques encouragements des 767 Sociétés fédérées du Nord et du Pas-de-Calais. »

Toutous les Journalistes du Nord. — Voulant remercier la Presse du Nord, qui toujours nous a si bienveillamment parlé des Sociétés qui leur sont transmis, aidant ainsi à Sociétés à recruter les Sociétés, le Comité décide de prendre cent billets de la tombola organisée par l'Association des Journalistes du Nord, et de recommander, dans son bulletin, cette œuvre de fraternelle solidarité.

Plusieurs autres questions sont discutées et diverses décisions prises.

LA RENAISSANCE

L'Humanisme et la Réforme en Allemagne — Luther

M. Piquet, professeur à la Faculté des Lettres, de Lille, a fait samedi, à cinq heures et demie du soir, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, devant un nombreux et élégant auditoire, présidé par M. le recteur Lyon, une fort intéressante conférence sur l'Humanisme, la Réforme en Allemagne, et Luther.

Après avoir rapidement tracé l'œuvre des Humanistes en Allemagne, avec Régiomontanus, Erasme, etc., qui signalèrent les premiers, les erreurs de la Vulgate, et qui, entre autres documents, révélèrent « Les Lettres des hommes obscurs », monument de la langue allemande, qui fit à l'époque un bruit immense, M. Piquet en vint à la Réforme, qui fut, dit-il, préparée et amenée par les Humanistes.

Le conférencier explique tout d'abord, comment il entend parler de Luther, non pour en faire l'apologie ou le dénigrer, mais, dit-il, en historien, en simple témoin, car l'histoire doit donner la vérité et rien que la vérité.

M. Piquet entreprend sa conférence, de projection fort intéressante, qu'il explique, et fait apparaître la vie universitaire de l'Allemagne d'alors et la vie de Luther.

Il dépeint l'enfance paisible et sans joie, de Luther, battu par sa famille et par ses premiers maîtres ; mauvais traitements dont Luther se souviendra toute sa vie et qui influeront sur son caractère.

A l'Université d'Erfurt, où il vint faire ses études après avoir séjourné un temps à Magdebourg, où il chantait aux portes pour ramasser quelque argent, Luther se voue à l'étude de la théologie et de la philosophie.

Puis c'est l'orage tragique, au cours duquel, affolé par des éclairs, l'étudiant promet, s'il en réchappe, « à notre mère Sainte-Anne », de se faire moine. Luther en réchappa et crut devoir tenir son vœu ; il se fit moine et entra chez les Augustin d'Erfurt. Il est ordonné prêtre en 1507.

Luther, dit M. Piquet, n'était pas taillé pour être moine, et c'est en vain qu'il essaya de plier son esprit et de se « mortifier », suivant les règles monastiques. Les macérations et les austérités qu'il s'imposait ne parvenaient pas à calmer l'inquiétude de son cœur, épris de vérité.

Envoyé en 1511, Luther va à Rome. Déjà plusieurs abus commencent chez ce moine ardent qui prochainement combattra les indulgences. Luther, à Rome, était un negre : c'est que son père et sa mère ne l'eussent pas encore mort, car, dans l'enfer, il eût capable de les tirer du purgatoire en disant pour le repos de leur âme, des messes aux antiennes.

De retour à Erfurt, Luther se remit à l'étude, et bientôt il trouve la formule qui devait lui donner toute tranquillité ; les modifications ne sont pas nécessaires si le même satisfaction est apaiser la justice de Dieu, mais c'est uniquement par la foi que le pécheur devient juste.

M. Piquet relance longuement, mais avec une extrême clarté et un grand intérêt, les luttes qui suivirent cette découverte du moine augustin, la publication de ses 95 thèses, la bulle d'excommunication que Luther brûle, la diète de Worms et le séjour de Luther à la Wartbourg. Puis il trace les portraits des gentilshommes allemands et des humanistes qui furent les disciples de Luther : Mélanchton, Albert de Brandebourg, le Landgrave de Hesse, etc.

Après avoir esquissé les guerres qui suivirent la mort de Luther et qui marquèrent les luttes des catholiques et réformés, dans un égal acharnement, M. Piquet traça un vigoureux portrait de celui que ses ennemis d'alors appelaient le taureau de Wittenberg. Luther, dit-il, fut un grand homme, mais un homme, et comme tous les hommes, soumis à l'erreur. Luther est cependant l'une des plus grandes et des plus belles figures de l'humanité.

DÉMANTÈLEMENT

Comme suite à notre récent article sur le « Démantèlement », un de nos lecteurs nous prie de bien vouloir remarquer que cette affaire traîne en longueur parce qu'elle a été mal présentée.

Notre correspondant qui paraît être au courant dont les choses doivent se passer, d'après les précédents, dans les ministères compétents, nous dit que la ville de Lille, par la voix de son conseil municipal, devrait avoir prononcé depuis longtemps : 1° sur la question de savoir si l'on démantèle ou non ; 2° sur la question de savoir si le démantèlement se fera sous la responsabilité de la ville avec tous les aléas que comporte l'opération, 3° sur la question de savoir ce que l'on offre ou l'on n'offre pas à l'Etat.

C'est ainsi, poursuit notre correspondant, que procèdent toutes les municipalités intéressées, à l'inverse de ce qui se fait à Lille, c'est ainsi que procède la ville de Paris qui dit nettement au gouvernement ce qu'elle entend obtenir.

Il faut reconnaître, en effet, qu'il est bien difficile à un ministre de se prononcer quand il ne se trouve pas en présence d'une municipalité sachant ce qu'elle veut ou ce qu'elle ne veut pas, alors surtout que cette municipalité ne se fait pas couvrir par des délibérations de principe par son conseil municipal.

Il semblerait que les choses sont poussées avec le désir de reculer indéfiniment une solution au grand mécontentement de la population.

Nous ne saurions croire, pour notre part, à tant de machiavélisme, aussi espérons-nous qu'à très bref délai, l'on nous apportera la solution si impatiemment attendue.

Nous savons que le ministre des finances est rempli des meilleures dispositions.

Profitons-en et surtout que nous en finissions.

LA CANTATE ANDRÉ

Hier matin s'est réuni au Conservatoire, le jury chargé d'examiner les envois des compositeurs de musique ayant pris part au concours de la Cantate en l'honneur du maire André. Etaient présents : MM. Blatez, directeur du Conservatoire, président ; Le Carpentier, professeur au Conservatoire, directeur des Orphéonistes ; Deren, professeur au Conservatoire ; Quesnay, professeur au Conservatoire, directeur du Cercle Choral ; MM. Paul Ascoguion et Plouvier représentant le Bureau du Comité du Monument. M. Dupriez, accompagnateur du Conservatoire, était chargé de l'exécution des partitions au piano.

Neuf envois ont été soumis au jury, portant les devises suivantes : 1° A tous les cœurs bien nés la patrie est chère ; 2° Accessible à tous pour être populaire ; 3° En France, restons Français ; 4° Espérer c'est choisir ceux rêve ; 5° Fac et Spera ; 6° Hommage au maire André ; 7° Musicis si dedere ; 8° Plandite Cives ; 9° Provence et Flandre.

Après un premier et minutieux examen, les numéros 3, 4 et 7 furent classés hors pair, mais plusieurs fois réexécutés chacun. Finalement le jury décerna le premier prix à Musicis si dedere ; le deuxième à Espérer c'est choisir son rêve ; le troisième à En France restons Français.

Les enveloppes contenant les noms des auteurs primés furent ensuite ouvertes. La première portait la mention suivante : « Désire garder l'anonyme » ; la seconde renfermait le nom de M. Afchein, directeur de la Symphonie Lilloise ; la troisième, celui de M. Paul Delille, à Armentières.

Les partitions peuvent être retirées par leurs auteurs, 20, rue Solférino.

LES ACCIDENTS

LA ROUE DU TRAMWAY LUI ÉCRASE LE PIED

La journée de dimanche a été féconde en accidents. Les voici à peu près, dans l'ordre de leur gravité :

M. Eugène Flamecourt, 35 ans, mécanicien, rue Beaucourt-Decourchelle, cité Sainte-Agnès, 12, a été pris grièvement dans son imprudence. Vers trois heures et demie de l'après-midi, voulant monter sur un car V en marché, rue de Wazemmes, il manqua le marchepied et tomba sur la chaussée. Le malheureux n'eut pas le temps de lever seulement un effort pour s'éloigner du lourd véhicule. Une roue lui passa sur le pied gauche, lui écrasant complètement l'orteil et lui coupant deux doigts. Souffrant atrocement, M. Flamecourt fut transporté dans une pharmacie voisine, par des témoins de l'accident. Un docteur lui donna les premiers soins et ordonna son transfert à l'hôpital de la Charité. Une voiture d'ambulance fut réquisitionnée à cet effet.

RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE

Vers quatre heures de l'après-midi Mme veuve Delançon, 61 ans, demeurant 1, rue Malpart, se trouvait à l'angle des rues du Molinel et de Paris. Un cycliste, M. Gustave C..., passait au pas vers elle, quand la vieille dame tomba. L'imprudent sportman descendit aussitôt de machine et aida sa victime à se rendre dans une pharmacie, où les quelques légères contusions qu'elle s'était faites furent pansées par le docteur. Désireux de faire oublier le mal qu'il avait causé, M. Gustave C... paya tous les frais.

UN PAVÉ MAL PLACÉ

Un des pavés de la rue Saint-Sauveur est dangereusement proéminent. M. Vonsteratt-Shaeghé, journalier, demeurant rue des Moulins-de-Garance, qui l'ignorait, se heurta du pied vers deux heures de l'après-midi et tomba. Il se fit au front une assez forte contusion qui l'obligea à aller se faire panser par le docteur Pollet, dans la plus proche pharmacie.

PRIS DE SYNCOPE, IL TOMBE

Vers trois heures et demie de l'après-midi, M. Jules Grare, 55 ans, cordonnier, qui habite 5, rue du Bourdonnais, fut pris de syncope en passant rue de Poix. Il s'affaissa brusquement sur la chaussée. Résultat : une plaie sans gravité au cuir chevelu, que le docteur Pollet recouvrit d'un pansement dans la pharmacie où le blessé avait été conduit par des passants compatissants.

Pour combattre la constipation, employez les Pilules Suisses. C'est le remède commode à prendre, le plus actif et le meilleur marché. Leur succès durent depuis 27 ans. 1 fr. 50 la boîte franco. Glossel, pharmacien, rue Grammont, 28, Paris. 44202

MÉSAVENTURE A UN RÉSERVISTE

Nous avons raconté avant-hier la mésaventure d'un réservisto du 43e d'infanterie, qui avait eu le tort de suivre une bétaire dans la chambre qu'elle habite rue du Vieux-Faubourg. Bien qu'étant ivre, le militaire avait pu donner le signalement de la voleuse qui lui avait soustrait son portemonnaie. Cette dernière, Angélique F., 38 ans, demeurant rue des Robleds, a été samedi matin l'objet d'un procès-verbal.

SOYEZ BON...

Mme veuve Touroude, 55 ans, ménagère, rue Fombelle, 3, qui ces jours derniers encore habitait au garni rue du Curé-Saint-Sauveur, s'était apitoyé il y a quelque temps sur le sort de deux de ses compagnes sans travail. Elle leur offrit une partie de son lit et de ses repas. Hélas ! elle fut bien mal récompensée, car les deux femmes, profitant de son absence, enlevèrent tous les vêtements qu'elle possédait et disparurent.

UN ENNEMI DES AGENTS, EN PRISON

La police de sûreté a procédé samedi à l'arrestation du nommé Joseph Lecenne. Ce individu était recherché en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel de Lille pour tentative de vol à Roubaix. Lecenne était un ennemi déclaré des agents et afin que nul ne l'ignore, il s'était fait tatouer sur la main droite cette simple phrase : « Mort aux agents ! ».

SEPTUAGÉNAIRE TOMBÉE DU TRAMWAY

Samedi soir, vers neuf heures, Mme Philomène Crousel, 70 ans, demeurant rue des Meuniers, 41, en descendant rue Esquermoise d'un tramway B en marche, est tombée sur le sol et s'est fait des contusions multiples. Elle fut transportée des suites chez M. le docteur Aubert, elle a été reconduite à son domicile.

VOLEUR MALCHANCEUX

Emile Velu, 34 ans, coupeur en chaussures, rue des Ecoles, à Thumesnil, n'a pas eu, hier, la main très heureuse. Vers sept heures du matin, il passait sur la place Philippe-le-Bon, quand son attention fut attirée par de superbes poulets et pigeonneaux suspendus à l'étalage de M. Rounaud, marchand de comestibles.

Aucun passant dans la rue, et personne dans la boutique. Velu jugea que l'occasion était excellente. Précipitamment, il s'empara deux de deux poulets et de trois pigeons. Il venait d'introduire le dernier volatile dans l'une de ses poches, lorsqu'un même moment, survint M. Rounaud, propriétaire de M. Rounaud, qui avait été en ville effectuer plusieurs livraisons.

L'employé se mit aussitôt à sa poursuite. Le voleur allait disparaître et M. Escalière eut perdu sa trace, si l'agent Leprêtre ne s'était trouvé dans ces parages.

M. Leprêtre se trouvait sur le car B, quand il entendit les cris du commis de M. Rounaud. Le policier sauta aussitôt à bas du tramway et rattrapa le malfaiteur, qu'il rejoignit près de la rue Solférino. Velu a été arrêté.

C'ÉTAIT BIEN LA PEINE !

M. Achille Buchey, cabaretier, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, a eu dimanche matin, à son lever, une désagréable surprise. Il a constaté que durant son sommeil, des malfaiteurs avaient forcé la porte de la devantière, pour s'emparer du tiroir d'un comptoir à gaz qui se trouvait placé à proximité de la vitre. Le tiroir du comptoir et la glace valait dix francs environ.

CONCOURS DE BÉBÉS

La société d'Hygiène de l'Enfance organise pour le dimanche 26 avril une grande fête de l'enfance, avec concours de bébés. Ce concours comprendra quatre catégories : 1° Enfants de deux mois à un an ; 2° Enfants de un à deux ans ; 3° Enfants de deux à trois ans ; 4° Enfants jumeaux d'un âge inférieur à trois ans.

Chaque catégorie aura deux séries de nombreux prix dont la nomenclature exacte sera annoncée ultérieurement. De plus, les lauréats des catégories ci-dessus, ainsi que ceux des deux premières séries, dont le premier prix sera de cent francs, en obtiendront le droit d'entrer par enfant et par 0.50 centimes à la fête. Les inscriptions sont reçues, dès à présent, au secrétariat, 111, rue Gambetta.